

1

REPUBLIQUE DU SENEGAL

VILLE DE RUFISQUE

PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE
REGIONAL DE FORMATION POUR
L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LE
DEVELOPPEMENT

DESRIPTIF - SOMMAIRE

CABINET PIERRE GOUDIABY ATEPA
BD MARTIN LUTHER KING
CORNICHE OUEST
BP 2191

DAKAR

ARTICLE . 1 . OBJET

Le présent descriptif sommaire a pour objet de définir dans les grandes lignes les travaux nécessaires à la construction d'un complexe abritant le centre Régional Formation pour l'intégration des Femmes dans le Développement.

Ce complexe harmonieusement disposé sur le site se compose comme suit :

AU REZ-DE-CHAUSSEE

A) D'un Hôtel comprenant

	<u>SME</u>
- Escalier	15
- Ascenseurs	pm
- Monte charge	pm
- Entrée principale	pm
- Entrée du personnel cuisine	pm
- Entrées secondaires	pm
- Parkings	pm
- Jardin	159
- Hall - accueil	8
- Boutiques	16
- Standard et cabines téléphoniques	11
- Caisse	11
- Comptabilité	12
- Secrétariat	16
- Bureau du directeur	8
- Gestionnaire	175
- Bar	178
- Night -club	44
- Sanitaires	8
- Réserves	280
- Restaurant	89
- Cuisine + Office	32
- Buanderie	8
- Réserve	15
- Chambres froide	2
- Contrôle	13
- Sanitaires + vestiaires personnel	14
- Quai	13
- Bureau d'achat	9
- Economat	13
- Local à pourvoir	642
- Circulations	

B) De Locaux Techniques comprenant

- Local pompe + bache à eau 11
- Local groupe électrogène 13
- Local transformateur 17

C) D'un auditorium comprenant

- Estrade pm 357
- Auditorium pm
- Gaines techniques 29
- Escaliers 2
- Sanitaires

D) D'une salle de Banquets comprenant

- Salle de banquets 130
- Office 39
- Sanitaires 20

E) D'une garderie d'enfants comprenant

- Bureau responsable 22
- Biberonnerie 22
- Salle de jeux 43
- Salle de repos 43
- Local de rangement 116
- Sanitaires enfants 20

F) De salles de cours comprenant

- Salle de cours 261
- Sanitaires 31

G) D'une infirmerie comprenant

- Salle de consultation 12
- Salle de soins 12
- Salle de repos 10
- Bureau infirmière 19
- Pharmacie 10
- Sanitaires 8
- Locaux à pourvoir 70
- Agora pm

SURFACE TOTALE 3118 m2

M2

1 ETAGE

A) Une administration comprenant:

- Escalier pm
- Ascenseurs pm
- Monte-charge pm
- Hall - accueil 45

DIRECTION GENERALE

- Directeur 19
- Sanitaires Directeur 7
- Secrétariat 13
- Salle d'attente 7
- Salle de réunion 23
- Bureau du courrier- telex - téléphone 9

SERVICE INFORMATIQUE

- Local machine 8
- Local onduleur 8
- Local imprimante 15
- Local pupitreurs 16
- Stock papier 17
- Bureau Directeur 13
- Secrétariat

DIRECTION DES ETUDES RECHERCHE ET FORMATION

- Bureau du directeur 17
- Secrétariat 16

DIRECTION COOPERATION ET ECHANGES

- Bureau du Directeur 15
- Secrétariat 13

BUREAUX

- Bureaux 190
- Vestiaire - sanitaires 40

B) D'un centre d'information et de documentation comprenant

- Bureau du documentaliste	12
- Réserve de livres	56
- Rangement du matériel audio-visuel	30
- Salle de lecture	41
- Salle des périodiques	23
- Salle des fichiers accueil	22
- Salle audio- visuelle	48
- Cabine de projection	8
- Dégagement	123
- Balcons	30

C) D'une mezzanine comprenant

- Cabine de projection	6
- Cabines de traduction	14
- cabine d'enregistrement	4
- Sanitaires	4
- Hall	17

TOTAL**944 m²**

4 EME ETAGE**D'une hôtel comprenant :**

	<u>SM2</u>
- Escalier	pm
- Ascenseurs	pm
- Monte charge	pm
- Hall	46
- Chambres (20)	290
- Sanitaires	67
- Balcons	18
- Service étage	9
- Dégagement	125
<u>TOTAL</u>	<u>555</u> m2

5 EME ETAGE**D'un hôtel comprenant :**

	<u>SM2</u>
- Escalier	pm
- Ascenseurs	pm
- Monte charge	pm
- Hall	46
- Chambres (16)	230
- Sanitaires	53
- Balcons	15
- Service étage	9
- Dégagement	104
<u>TOTAL</u>	<u>457</u> m2

MACHINERIE

- Escalier
- Hall d'arrivée
- Locaux techniques
- Dégagement
- Machineries
- Terrasse

S/M2

pm
7
32
14
24
pm

TOTAL**77m2****ARTICLE - 2 - PLANS**

Les plans joints au présent devis descriptif sommaire sont les suivants

PLANS

- Plan de masse
- Rez- de Chaussée
- 1 er étage
- 2 ème étage
- 3 ème étage
- 4 ème étage
- 5 ème étage
- Machinerie Ascenseurs
- Coupe
- Façade

ECHELLES

1/500
1/100
1/100
1/100
1/100
1/100
1/100
1/100
1/100
1/100

ARTICLE - 3 - GENERALITES

Le présent descriptif sommaire ne cite que les principes généraux à adopter afin d'assurer une fonctionnalité optimale du complexe.

ARTICLE - 4 - DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX**4.1 . TERRASSEMENT - GROS-OEUVRE****a) Terrassement**

Ces travaux comprennent les terrassements généraux remblais et déblais pour la mise à la côte projet ; les fouilles en masses, puits, rigoles, tranchées en fondation et les remblais sous dallage contre les fondations.

b) Fondations

Le niveau du plancher bas du rez de chaussée sera implantée à 100cm au se dessus du terrain naturel et les fondations prévues seront déterminées suivant la nature du sol et en accord avec un bureau de contrôle

c) Ossature

Le bâtiment hôtel sera entièrement conçu en ossature porteuse (poutre + poteaux) en béton armé dosé à kg de ciment par m³.
La structure de l'auditorium sera en voile de béton.

Les planches intermédiaires et planchers terrasses seront en corps creux posés sur nervures coulées ou préfabriquées, plus treillis soudé et dalle de compression.

En dehors des ouvrages constituant l'ossature, les éléments suivants seront exécutés en béton armé :

- appuis des fenêtres
- linteaux isolés
- escaliers
- paillasse
- acrotères
- bac à fleurs
- dalles de couverture de regards
- souches - lanterneaux en terrasse

d) Eléments préfabriqués en béton armé

Les voiles, éléments verticaux des façades, poutrelles pour plancher corps creux, seront réalisées en préfabriqué de béton armé.
L'agrément du bureau de contrôle sera d'une grande importance avant la mise en préfabrication.

e) Béton banché

Les socles marches d'accès etc... seront réalisés en béton banché.

f) Maçonnerie et enduits

Les murs extérieurs et cloisons intérieures seront montés en agglomérés creux. d'épaisseur. 0.20 -0.15-0.10 ou 07 :

Les enduits seront au mortier de ciment finement frottassé de sable.

4.2. ETANCHEITE

Sur les formes de pentes en béton maigre dosé à 250 kg de ciment, il sera réalisé :

a) toiture terrasse

Une étanchéité, multicouche sera prévue au niveau des terrasses. Elle comprendra :

- un écran w.100
- un bitume armé de type 40
- une couche d' E.A.C
- un bitume armé de type 40
- une couche d'E.A.C.

Les relevés seront de même nature et auront une hauteur d'au moins 10 cm

La protection sera assurée par des dalles préfabriquées en béton vibré de 0,40 x 0,40 sur 0,30 cm d'épaisseur et posé sur un lit de sable de 0,03 cm d'épaisseur.

b) salles d'eau aux étages

Sur les formes de pente et avant toute pose de carrelage il sera appliqué une étanchéité du type multi-couche.

- 1 - couche d'imprégnation à froid
- 1 - couche d'E.A.C à base de bitume
- 1 - bitume armé sur toile de verre
- 1 - couche d'E.A.C à base de bitume
- 1 - feutre 27 I avec exécution de pose carrelage.

Relevé de plinthe sur 0,15 de même nature que l'étanchéité des sols.

4.3. CARRELAGE - REVETEMENT

a) Revêtements sols :

Les sols seront revêtus soit de marbre, moquette, carreaux grés cérame ou émaille, suivant les destinations.

b) Revêtements muraux :

Les murs des toilettes, seront revêtus de carreaux faïence.

Dans certains locaux, les murs recevront des revêtement textiles dont la qualité et la classe seront définies ultérieurement.

4.4. MENUISERIE - BOIS

Toutes les menuiseries intérieures à l'exception de celles prévues en aluminiums seront en bois de bonne qualité, revêtues de stratifié.

Les portes, seront en bois massif ou isoplanes à structure alvéolaire.

La quincaillerie et la serrurerie de l'ensemble de ces menuiseries seront de qualité résistance et de premier choix.

4.5. MENUISERIE - ALUMINIUM - METAL - FER

Les menuiseries extérieures seront aluminium anodisés.

Si nécessaire, il sera posé des rideaux d'occultation du type stores vénitiens ou à lame verticales en tissus suivant les indications qui seront fournies ultérieurement.

Les portes d'accès des locaux techniques (groupe électrogène, etc...) seront en profilés métalliques.

4.7. PLOMBERIE SANITAIRE

Les installations seront réalisées suivant les normes en vigueur au Sénégal et D.T.U suivant :

NFP . 41.01 - terminologie, plomberie et installation sanitaire

NFP . 41.102 - terminologie, évacuation eaux usées.

NFP . 41.201 - débit de base des appareils, simultanéité

IV/ DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

A) Eau froide.

- Stockage de l'eau froide sanitaire dans une bache maçonnée ou en PVC traité aux ultra-violetts située dans le local technique alimentée par l'eau de la ville , dont la capacité correspondant aux besoins journaliers de l'installation.

- Suppression et distribution des différents appareils.

- Chaque bloc sanitaire sera équipé d'un ensemble d'arrêt et de distribution de pression.

B) Evacuation.

Les évacuations seront du type séparatif réalisées en PVC pression avec ventilation primaire en toiture.

Des collecteurs distincts EU/ EV/ EP regroupant les différentes chutes et raccordement sur réseau VRD à l'extérieur du bâtiment.

Une fosse étanche sera prévue elle pourra être positionnée en transition avant le raccordement au réseau extérieur pour éventuellement servir de trop plein.

C) Appareils sanitaires

Tous les appareils sanitaires seront en porcelaine vitrifiée et équipés de robinetterie répondant aux normes NF concernant les débits et les niveaux acoustiques.

Ces appareils seront alimentés en eau froide ou en eau chaude depuis les colonnes en attente.

D) Protection incendie

Il sera prévu un stockage enterré alimenté par l'eau de la ville correspondant au besoin total de la protection incendie.

Un réseau porte RIA situé dans le sas de chaque bloc sanitaire sera prévu.

Un surpresseur alimentera le réseau.

Il sera prévu le raccordement électrique et l'asservissement des différents matériels.

Tous les moteurs seront du type tropicalisé IP 44 classe F

4.7. FAUX PLAFOND

Les faux plafonds seront posés suivant les règles de l'Art conformément aux normes.

Ils seront de Permacoustic, staff lisse décoratif, luxalon et bois suivant les destinations.

4.8. ELECTRICITE

Les travaux comprendront en général :

- les équipements électriques basse tension
- l'éclairage de sécurité.
- l'alimentation et les circuits électriques.
- le T.G.B.T. , son alimentation et équipement.
- la distribution général, basse tension depuis le T.G.B.T.
- les tableau généraux des commendes
- le distributions secondaires (prise de courant, d'éclairages intérieur et extérieur)
- l'ensemble des fourreaux
- les alimentations en attente pour les lots
- le réseau de terre.

4.9. CLIMATISATION ET VENTILATION

La climatisation sera assurée par des SPLITS SYSTEME avec compresseur, en terrasse.

Leurs positions et autres sujétions nécessaires à leur bon fonctionnement seront fournies ultérieurement.

Pour le dimensionnement et les calculs, il sera pris en considération les données suivantes :

- Coefficient de transmission thermique (parois).
- L'occupation des locaux à climatiser.
- Le débit d'air à considérer pour la ventilation.
- La charge interne par personne (chaleur sensible et latente).
- L'éclairage.

Les locaux non climatisés seront pourvus de brasseurs d'air.

4.10. TELEPHONE - COURANT FAIBLE

Il sera mis en place :

Un autocommutateur de type entièrement électronique à programme enregistré pouvant couvrir l'ensemble des besoins et ayant les possibilités suivantes:

- Différenciation des appels intérieurs et extérieurs;
- Mise en garde et perçages des conversations intérieures, et extérieures.
- Double appel sur toute ligne à partir de toute conversation.
- Transfert automatique.
- Réponse aux appels en attente.
- Attente signalée
- Renvoi d'appel sur un autre poste
 - * en cas d'absence
 - * en cas d'occupation
- Interception des appels destinés à d'autres postes
- Rappel automatique sur faisceau de ligne extérieures occupées
- Rappel automatique sur poste intérieur occupé.
- Numérotation intérieure à trois chiffres
- Groupement des lignes de postes éventuels
- Conférence à trois participants
- Numérotation abrégée d'abonnés extérieurs
- Font également partie du présent, l'installation d'interphones dans certains bureaux, un système de recherche de personne, un ensemble de télex, etc...

4.11. VITRERIE - MIROITERIE

- Les travaux comprennent la fourniture et la pose de tous les éléments et les ouvrages de vitrerie et miroiterie nécessaires à l'équipement complet de l'immeuble, suivant les règles de l'Art.

La vitrerie sera en verre simple, double ou triple suivant les dimensions des menuiseries et leur destination.

Elle sera en verre réfléchissant dont la teinte sera définie ultérieurement pour les menuiseries extérieures, et en clair ou légèrement teintée pour les menuiseries intérieures vitrées.

4.10. TELEPHONE - COURANT FAIBLE

Il sera mis en place :

Un autocommutateur de type entièrement électronique à programme enregistré pouvant couvrir l'ensemble des besoins et ayant les possibilités suivantes:

- Différenciation des appels intérieurs et extérieurs;
- Mise en garde et perçages des conversations intérieures, et extérieures.
- Double appel sur toute ligne à partir de toute conversation.
- Transfert automatique.
- Réponse aux appels en attente.
- Attente signalée
- Renvoi d'appel sur un autre poste
 - * en cas d'absence
 - * en cas d'occupation
- Interception des appels destinés à d'autres postes
- Rappel automatique sur faisceau de ligne extérieures occupées
- Rappel automatique sur poste intérieur occupé.
- Numérotation intérieure à trois chiffres
- Groupement des lignes de postes éventuels
- Conférence à trois participants
- Numérotation abrégée d'abonnés extérieurs
- Font également partie du présent, l'installation d'interphones dans certains bureaux, un système de recherche de personne, un ensemble de télex, etc...

4.11. VITRERIE - MIROITERIE

- Les travaux comprennent la fourniture et la pose de tous les éléments et les ouvrages de vitrerie et miroiterie nécessaires à l'équipement complet de l'immeuble, suivant les règles de l'Art.

La vitrerie sera en verre simple, double ou triple suivant les dimensions des menuiseries et leur destination.
Elle sera en verre réfléchissant dont la teinte sera définie ultérieurement pour les menuiseries extérieures, et en clair ou légèrement teintée pour les menuiseries intérieures vitrées.

4.12. PEINTURE - REVETEMENTS

Les travaux concernent les peintures et revêtements à appliquer sur les enduits intérieurs et extérieurs de l'immeuble à construire, à l'exception des parties recevant des revêtements spéciaux.

Tous les produits et matériaux utilisés seront de bonne qualité et conformes aux normes en vigueur.

Ils seront, soit du PANTEX glycérophtalique avec deux couches d'enduit repassé, du PANTIGRES, de la peinture anti-acide, etc... suivant les destinations.

4.13. GROUPE ELECTROGENE

Il sera assuré la fourniture et la pose dans les règles de l'Art avec mise à la terre d'un groupe électrogène insonorisé de capacité pouvant satisfaire en secours les besoins en électricité du projet, y compris armoires normales de secours et protections, cuve à fuel, liaisons électriques, batteries, câblage etc... ainsi que toutes les sujétions nécessaires au bon fonctionnement des installations.

4.14. ASCENSEURS

Il sera procédé à l'installation d'ascenseurs type OTIS ou similaire

- poids 800 kgs
- vitesse 0,40 M/S
- portes cabines et palier automatiques
- un indicateur digital de position aux différents niveaux.

4.15. ESPACES VERTS.

Les zones à planter sont définies sur le R.D.C. et le plan de masse. Les sujets à planter seront adoptés au milieu écologique.

4.16. VOIES DE CIRCULATION - PARKINGS

Suivant l'implantation fournie au plan de masse, il sera aménagé toutes les voies de circulation automobiles ou piétonnières ainsi que les aires de stationnement.

- Les voies et parkings seront traités en bicouches sur couche de sable compactée à l'OPTIMUM PROCTOR

Ces travaux seront réalisés conformément aux normes et D.T.U

EVALUATION

Cette estimation est faite sur la base de 175.000 frs le m² utile

- Coût de la construction

145.000 Frs / m² x 6554 = 1.146.950.000 Frs

- Coût des V.R.D, aménagements extérieurs et branchement au Réseau.

1.146.950.000 Frs x 11% = 126.164.500 Frs

Honoraires (Études architecturales et techniques)

(1.146.950.000 Frs) + (126.164.500 Frs) x 8% = 101.849.160 Frs

TOTAL COUT D'OPERATION..... = 1.374.963.660 Frs